



**Colloque Européen**

## **Le public: un partenaire?**

*Les relations  
entre les médias et la Justice*

**Salez / Oberschan – Schweiz  
4 au 7 Mai 2006**

**Colloque en collaboration avec**

**Kantonalen  
Strafanstalt Saxerriet**



## **Intervention sur la situation en Allemagne du Commissaire Principal Hans-Peter Johannsen, Husum, Schleswig Holstein:**

### **Le public en tant que partenaire**

#### **Plan :**

1. introduction
2. changements dans le paysage médiatique
3. la police en Allemagne
4. développement et organisation des relations publiques au sein des polices allemandes
5. organisation des relations publiques au sein de la Police du Schleswig-Holstein
6. Regards vers l'avenir

#### **1. Introduction**

Le rôle de la Police en Allemagne est de protéger le régime démocratique. La Police vise à respecter et à protéger la dignité de la personne. Elle participe de façon très importante de la sécurité intérieure. Porteuse de la *Gewaltmonopol* elle est soumise à un contrôle public sévère. Afin de pouvoir gagner la confiance des citoyens elle doit absolument faire preuve d'intégrité. Aucune autre administration que la Police n'est tant soumise au regard du public ce qui s'explique sans doute par le fait que le champ d'action et les tâches revenant à la police intéressent le public. Permettez-moi de vous expliquer cela à partir de la découverte du corps sans vie d'un nouveau-né là où sont incinérées les ordures.

Les exigences et les attentes vis à vis de la Police en regard de son mandat ne cessent d'augmenter et sont constamment en changement. Aussi la Police doit-elle être au courant des besoins changeant constamment des citoyens dans une société ne cessant d'évoluer, respecter ceux-ci et remplir son mandat avec professionnalisme. Pour assurer un niveau de sécurité élevé la Police doit tenir compte de l'augmentation de la qualité de vie en lien avec un standard de sécurité élevé (espace de liberté, de sécurité et de paix sociale (juridique)) et de la protection des citoyens en face de forme actuelles, nouvelles et changeantes de criminalité ainsi de dangers en lien avec la circulation routière. Dans ce contexte on peut faire le lien entre le thème du colloque et un travail effectif de la Police.

Il n'est pas nécessaire ici de réfléchir en profondeur sur le fait que la réglementation du droit de presse en particulier le droit fondamental inscrit dans la Constitution à la liberté d'expression et de la presse conformément à l'article 5 de la Loi Fondamentale constitue une condition sine qua non pour le bon fonctionnement d'une démocratie parlementaire. Il faut cependant signaler ici l'obligation légale de collaboration avec les médias.

## **2. Changements dans le paysage médiatique**

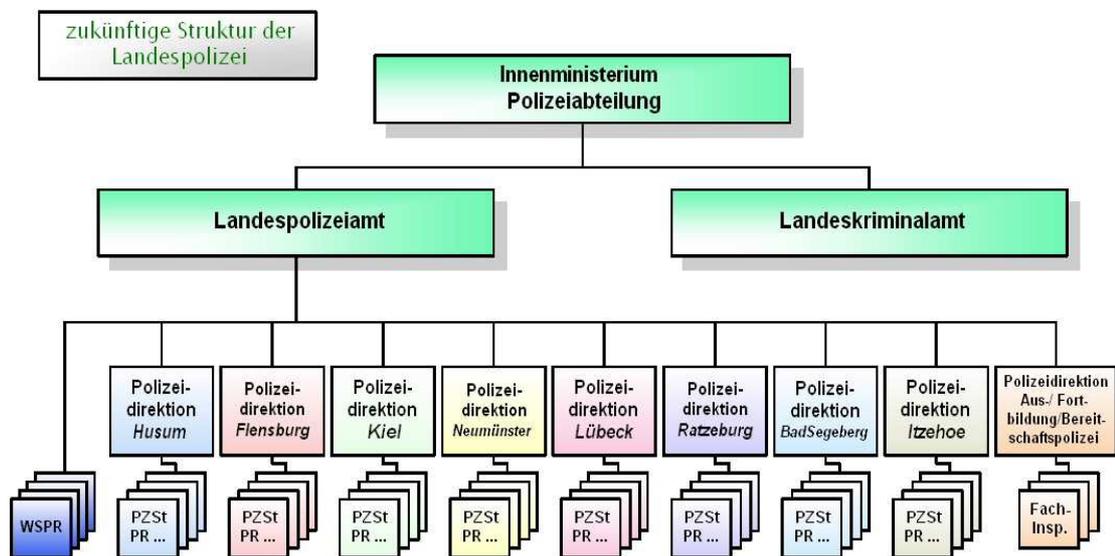
L'Allemagne est une Fédération démocratique depuis 1949. Avec l'application de la Loi Fondamentale à la RDA 16 Länder ont été constitués en tout dans lesquels vivent à peu près 82 millions d'habitants. En Allemagne les médias sont omniprésents. Il faut faire la distinction entre la presse écrite (presse locale, régionale et fédérale, les journaux du dimanche, les magazines, les quotidiens et les revues hebdomadaires et mensuels. Leur nombre est très élevé. Parmi les journaux les journaux les plus connus on compte dans la rubrique « presse à sensation) le *Bildzeitung* (le tirage est très élevé), et dans la rubrique des journaux sérieux la *Frankfurter Allgemeine* et la *Süddeutsche Zeitung*. Les magazines d'information hebdomadaires les plus connus et appréciés sont surtout le *Spiegel*, *Focus* et le *Zeit*. Les chaînes de radio et de télévision sont extrêmement nombreuses en Allemagne. On trouve des chaînes de télévision étatiques comme *ARD* et *ZDF* ou privées comme *RTL*, *Sat 1*, *VOX*. Les chaînes privées sont entre les mains de quelques très gros consortiums économiques. Dans l'ensemble le paysage mé-

diatique allemand est très difficile à saisir. Depuis quelques années ce sont les chaînes privées qui dominant. Le seul but étant d'atteindre un maximum d'exemplaires ou de téléspectateurs, les contenus sont souvent bien plats. Elles font souvent appel à des sociétés de production très petites qui préparent des reportages en conséquence. Il s'agit parfois d'un mini entreprise (1 seule personne) qui armée d'une caméra est à la recherche d'une « histoire » (*story*). La criminalité joue un rôle très grand dans les médias (*only bad news are good news*). Les reportages relatifs à la délinquance sexuelle sont très répandus dans tous les médias. Bien que la criminalité attire particulièrement les médias on ne trouve pratiquement rien sur le monde carcéral dans la presse en dehors des reportages en lien avec les procès. Ceci est peut être à mettre en rapport avec le fait que les nouvelles ont une durée de vie très courte. Du fait que dans cette ère médiatique le monde est de plus en plus proche et qu'une nouvelle en provenance d'un lieu voisin met autant de temps à parvenir qu'une nouvelle de l'autre bout du monde, la société est confrontée à une immense vague d'informations qui arrive par le biais de programmes aussi bien autochtones qu'étrangers et grâce à la télévision satellite. Aussi les médias peuvent sans cesse choisir au sein des nouvelles en provenance du monde entier celle qui peut se vendre au mieux au moment présent.

### **3. Organisation de la Police en Allemagne**

Pour pouvoir aborder la question des relations publiques des Polices allemandes il est nécessaire d'en décrire l'organisation. La Police est affaire des Länder. Il s'agit d'un principe constitutionnel afin d'éviter une Police unique «mise aux rangs (*gleichgeschaltet*) » comme nous l'avons connue durant le national-socialisme. Aussi existe-t-il 16 Polices des Länder ainsi qu'une Police Fédérale (l'ancienne Police des frontières), chargée de tâches spéciales et le Bundeskriminalamt (Service Fédéral de police criminelle). Les Länder et la Fédération veillent soigneusement au respect de la répartition des compétences selon l'article 30 de la Loi Fondamentale (l'exercice des *Befugnisse* de l'Etat et *Erfüllung* des tâches étatiques est de la compétence des Länder, pour autant que la Loi Fondamentale n'a rien prévu ou autorise d'autre. Le site internet officiel de toutes les polices allemandes ([www.polizei.de](http://www.polizei.de)) ne peut rien dire d'autre.

Les polices des Länder sont constituées en règle générale (voir dictionnaire BKA).....



#### 4. Développement et organisation des relations publiques des polices allemandes

Le développement des relations publiques de la police allemande dépend des changements sociétaux. Jusque dans les années 70 cette activité n'était tournée que vers l'extérieur et ne visait ni à la compréhension ni à la communication. Les meilleures relations publiques étaient celles qui n'avaient pas lieu. Au début du mouvement des années 68 tout commença à changer. Le travail interne au niveau des relations publiques gagna en importance. Il visait à convaincre et à persuader le propre personnel. Mais ici n'est pas le thème de ce colloque. Les relations publiques en direction des médias et des citoyens devinrent plus offensives et professionnelles et ont pris de plus en plus compte d'aspects relatifs à la société à risque (production de risques), de la société de conflits (désir d'avoir droit à la parole, intérêt grandissant...) et de la société d'informations. Ceci est le produit de l'évolution du monde des médias qui durant les dernières années s'est beau-

coup diversifiée, occupe de plus en plus de place et dont les reportages sont de plus en plus actuels.

Au sein de la police moderne les relations publiques, dans le contexte de son mandat légal et de la nécessité de son action sur le sentiment de sécurité subjective des citoyens, sont indispensables. L'élément démocratique d'une police transparente qui est soumise au contrôle du pouvoir législatif et de plus en plus aussi à celui de la population est constitutif de notre forme d'Etat. La communication entre les citoyens et la police constitue plus que jamais la base même de la réussite de la police dans l'exercice de ses fonctions. Aussi peut-on décrire la suite logique d'un travail de relations publiques de la police adaptée à notre époque comme suit :

« Parle de ce que tu fais. Demande aux autres s'ils sont d'accord avec ce que tu fais. Explique les raisons pour lesquelles tu as agis comme cela ou tu veux agir comme cela. Intègre les intérêts des autres dans tes prises de décision. En termes concis ceci signifie : rends ton action aussi transparente que possible et ainsi compréhensible pour chacun »

Le Polizeivorschrift (PDV) 100 décrit les standards identiques dans toute la Fédération pour la « conduite (Führung) et la Einsatz de la police ». Au chiffre 3.14 elle donne des conseils relatifs aux relations publiques de la police. Celles-ci doivent servir à rendre l'agir policier transparent et compréhensible pour le public. La PDV règle le but, les principes, les sortes, les formes et des conseils concernant les relations publiques. Font partie de ces conseils (Hinweis) « des principes de comportement pour la presse et la police pour éviter que le travail de la police ainsi que la liberté des reportages ne soient entravés », des principes de publication (publizistisch) et des Richtlinien pour le travail publ. selon les recommandations du Conseil de la Presse allemand. Ces conseils ont pour but d'offrir un soutien en cas de conflits concrets en lien avec un Einsatz. Ce PDV 100 sert de base pour les relations publiques dans tous les Länder. Cependant son Ausgestaltung varie cependant beaucoup. Il n'existe aucune réglementation unitaire sur le plan fédéral en ce qui concerne de quoi être faites les relations publiques. Au niveau des plus hautes autorités policières et des autorités moyennes il existe, sans exception, des cellules, généralement appelées service de presse qui sont souvent oc-

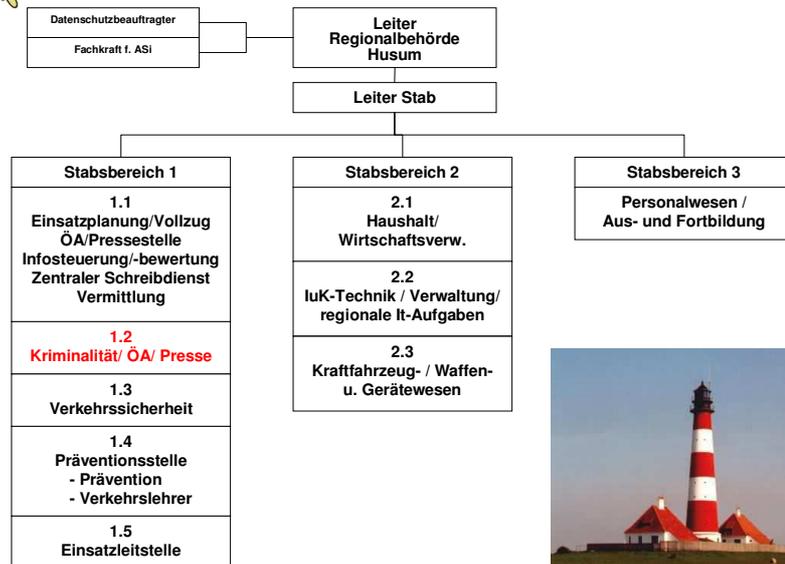
cupées par des journalistes. .Au plus bas niveau la situation est hétérogène. Ce qui est sûr, c'est que partout les relations publiques ont lieu. De plus en plus on trouve à ce niveau là aussi des services de presse fixes « répondant aux besoins » car ce n'est qu'ainsi que le professionnalisme peut être assuré. Les services sont souvent occupés par des fonctionnaires de police qui ont été formés au journalisme.

## **5. L'organisation des relations publiques de la Police en Schleswig Holstein**

Venant du Schleswig Holstein il me semble opportun de vous parler de l'organisation des relations publiques dans ce Land. Je vous ai déjà présenté l'organisation de la police en tant que telle. A tous il existe des postes réservés aux relations publiques et à la presse. C'est ainsi qu'il existe un service de presse au sein du Ministère de l'intérieur ainsi qu'au sein des autorités (Behörden) de la police du Land et du Landeskriminalamt. Toutes le polizeidirektionen disposent d'un service de presse central dont le nombre de collaborateurs dépendent de la taille. Au sein de la Polizeidirektion d'Husum les relations publiques et le travail de presse sont, au sein de l'équipe, reliées aux tâches relatives à la lutte contre la criminalité. Dans d'autres services ils sont totalement indépendants. Pour illustrer cela je vous propose l'organigramme suivant



## Der Führungsstab der Polizeidirektion Husum



Les relations publiques de la Police en Schleswig-Holstein ont été harmonisées grâce à un concept applicable à tout le Land. D'après ce concept note travail de relations publiques ont en autre pour but de :

- Développer la communication entre les citoyens et la Police
- D'assurer le droit des médias à l'information et ainsi d'informer la population
- Renforcer le sentiment de sécurité dans la population
- Stabiliser et renforcer la relation de confiance entre les citoyens et la Police.

Nous sommes persuadés du fait que grâce à notre système nous pouvons atteindre ces buts. Entretenir constamment des contacts avec les représentants des médias en lien avec une information on-line régulière relative à des événements à retenir par le biais du *Original Text Service (OTS)* constitue le cœur même de notre travail. Voici un exemple :

**POL-NF: Vol par effraction à l'école Rungholt**

21.04.2006 - 11:36 Uhr, Polizeidirektion Husum

Husum (ots) – Dans la nuit du mercredi 19. avril des voleurs inconnus ont fait sortir de ses gonds une fenêtre de l'école Rungholt dans la Hermann-Tast-Straße et se sont introduits dans le bâtiment. On a volé les ordinateurs portables se trouvant dans les bureaux de la directrice et de la sous-directrice. Dans un cagibi les voleurs ont retiré un petit coffre fort fixé au mur. Dans ce coffre fort se trouvaient des clefs et de l'argent liquide. Ils ont volé aussi dans ce cagibi un écran plat pour ordinateur encore emballé. Le coffre fort n'est pas léger. Pour le transport les voleurs ont placé une chaise roulante sous la fenêtre et mis avec difficulté le coffre fort dessus.

On n'a aucune trace de la chaise roulante. Les voleurs l'ont emmenée.

La Police demande à la population de bien vouloir lui fournir des renseignements

ots Originaltext: Polizeidirektion Husum

Digitale Pressemappe:

[http://www.polizeipresse.de/p\\_story.htx?firmaid=7409](http://www.polizeipresse.de/p_story.htx?firmaid=7409)

Renseignements auprès de

Polizeidirektion Husum

Service de presse

Uwe Jacobs

Telefon: 04841-830 250

Fax: 04841-830 238

E-Mail: [pressestelle.husum@polizei.landsh.de](mailto:pressestelle.husum@polizei.landsh.de)

Diese E-Mail wurde Ihnen von [Presseportal](#), einem Service von news aktuell, zugesandt.

Cette nouvelle est envoyée directement à l'Agence de Presse Allemande et ensuite dispatchée automatiquement vers les médias qui y sont rattachés.

Parmi les tâches principales revenant au porte-parole de la Police on trouve en dehors des renseignements remis à la presse l'évaluation des médias, les relations publiques en lien avec une intervention, la tenue de conférences de presse ainsi que la rédaction d'informations ou autres choses nécessaires pour la présence sur internet.

En cas d'infractions d'une importance particulière il faut absolument se mettre d'accord avec le Parquet. Au sein des *Polizeidirektionen* la compétence est répartie à plusieurs niveaux. Car à côté du service de presse de la direction il existe d'autres postes de police moins importants qui tiennent des conférences de presse. Cependant le service de presse doit être informé d'événements intéressants les médias.

## **6. Regard vers l'avenir**

L'intérêt général des médias pour le travail de la Police a beaucoup augmenté ces dernières années. A côté des changements qui se sont opérés dans la société ce sont surtout la privatisation des médias et l'importance du nombre de lecteurs et de téléspectateurs qui ont participé de cet intérêt en hausse. La Police a reconnu, elle-même, que son travail « ne vaudrait que la moitié » s'il n'était pas accompagné par les médias. Aussi la Police a dû s'adapter au niveau du contenu et des ressources. Mon expérience personnelle me permet de dire que la collaboration avec les médias est très bonne dans notre Région. Nous avons plus de points communs que de points divergents Les conflits sont plutôt l'exception et se produisent essentiellement avec des médias agissant au-delà des frontières de la Région. La population réclame de plus en plus de sécurité, facteur politique important. Dans ce contexte il est important que l'image que l'on se fait de la police et l'évaluation de son travail passe par les médias Aussi la Police et les médias ont besoin l'un de l'autre. Les relations publiques professionnelles sont devenues une tâche incontournable à laquelle les Polices doivent se soumettre.